

Le 16 juillet 2024

Le maire

aux

Destinataires ci-dessous

Nos réf. : DDP/SCV/DB/N°1149

COMMUNIQUE



Ville de Dumbéa

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHES

1) Maître de l'ouvrage
Ville de Dumbéa.

2) Attribution de marchés

Le maire porte à la connaissance du public l'attribution des marchés de travaux suivants :

- Marché n° 98 205 24 T 04 suite à l'appel à d'offres ouvert paru le 22 janvier 2024 notifié le 1^{er} juillet 2024.
- Intitulé : « Marché pluriannuel de travaux relatifs à la réfection et l'entretien de voiries communales 2024-2026 »
- Lot 1 : Entretien préventif et réfection de chaussée/revêtement
- Attribué à l'entreprise : COLAS NOUVELLE-CALEDONIE
- Pour un montant annuel minimum de cent-cinquante-millions (150 000 000) francs CFP HT.

- Marché n° 98 205 24 T 05 suite à l'appel à d'offres ouvert paru le 22 janvier 2024 notifié le 26 juin 2024.
- Intitulé : « Marché pluriannuel de travaux relatifs à la réfection et l'entretien de voiries communales 2024-2026 »
- Lot 2 : Ouvrages hydrauliques et signalisation
- Attribué à l'entreprise : GROUPEMENT D'ENTREPRISES MRT SARL / SOGEA PACIFIQUE SAS / PACIFIC MARQUE
- Pour un montant annuel minimum de trente-millions (30 000 000) francs CFP HT.

- Marché n° 98 205 24 T 06 suite à l'appel à d'offres ouvert paru le 22 janvier 2024 notifié le 4 juillet 2024.
- Intitulé : « Marché pluriannuel de travaux relatifs à la réfection et l'entretien de voiries communales 2024-2026 »
- Lot 3 : Entretien palliatif et curatif (ensemble du réseau viaire communale)
- Attribué à l'entreprise : GROUPEMENT D'ENTREPRISES JEAN LEFEBVRE PACIQUE SAS / SARL BTP BOUFENECHÉ
- Pour un montant annuel minimum de dix-millions (10 000 000) francs CFP HT.

« A compter de la notification respective, les marchés susmentionnés pourront être consulté sur demande écrite auprès de la Ville de Dumbéa, et ce dans le respect de la législation et réglementation relative à la commission d'accès aux documents administratifs ».

**Le maire,
Yoann LECOURIEUX**

→ Pour parution sur la plateforme des marchés publics dès réception pendant deux (2) mois.

Pour le maire et par délégation,
Le directeur du développement durable
et de la proximité par intérim,



Rudy ROY



Ampliation : Chargé de communication DBA